

**AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR**

**DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ASSISTANT ( 01 poste )**

**Spécialité : Sage-femme Session 26/07/2021**

**(Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat)**

L'Institut Supérieur des Sciences de la Santé - Université Hassan 1er de Settat organise un concours pour le Recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (**Session 26/07/2021**), dans la Spécialité suivante : **Sage-femme**

Ce concours est ouvert aux Fonctionnaires de l'Etat titulaires d'un Doctorat ou Doctorat d'Etat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant :

[E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma), Le dernier délai d'inscription sur le site précité avant le 19/07/2021.

**Le Concours comporte les Epreuves suivantes :**

- ▣ Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- ▣ Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

**Le Dossier de candidature est constitué de :**

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'institut avant de passer l'examen oral à l'adresse suivante :

**Complexe Universitaire, Route de Casablanca, B.P,555 Settat**

- 1- Une demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Institut;
- 2- Deux (02) curriculum vitae
- 3- Attestation de travail récente ;
- 4- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires ;
- 5- Deux (02) exemplaires des Diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- 6- Deux copies (02) de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger ;
- 7- Deux (02) copies légalisées de la carte d'identité nationale ;
- 8- Un exemplaire de la thèse de doctorat
- 9- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...) ;

**N.B : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le : 19/07/2021**

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)
- Le site web suivant : [E-concours.uh1.ac.ma](http://E-concours.uh1.ac.ma)

